Communiqué de presse

Paris, le 6 Mars 2008

Télésites :
Les Freenautes peuvent désormais diffuser leur site web sur la télévision !

Free propose un nouveau service à ses abonnés : les Freenautes peuvent désormais diffuser leur site web sur la télévision.

Ce nouveau service appelé *Télésites,* inclus dans le forfait Free Haut Débit, permet à tous les Freenautes qui le souhaitent de diffuser, grâce à la Freebox, leur site web directement sur l'écran de télévision.

Le service est simple d'utilisation : après avoir créé son site web, il suffit au Freenaute de le déclarer dans sa console d'abonné puis de lui donner un titre et une description. Il peut décider de ne rendre accessible son télésite qu'à lui-même (le télésite sera alors disponible dans « *Mes Télésites* ») ou de permettre son accès à l'ensemble des Freenautes.

Free propose également à tous les utilisateurs qui ont créé leurs vidéos sur *TV Perso Freebox* d'intégrer ces dernières sur leur télésite. Ils peuvent alors les visionner directement depuis le télésite. Les vidéos des Freenautes bénéficient ainsi de toute la visibilité de ce nouveau service.

Le service Télésites est accessible depuis le menu principal de l'interface TV de la Freebox.

Offre Freebox disponible sous réserve d'éligibilité de la ligne téléphonique et de ses caractéristiques techniques.
Offre soumise à conditions cf. www.free.fr . Service accessible dans un premier temps pour les abonnés équipés de la Freebox HD et disponible sous réserve d'accessibilité du télésite en IPv6.

Free est une filiale d'Iliad.
Le Groupe Iliad est un acteur majeur sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free (2 904 000 abonnés ADSL au 31/12/2007), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe) ainsi que IFW (Wimax).Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.